

E

Journal de la vie associative
Pays du Grand Briançonnais, des Ecrins au Queyras

ECHANGE

Mensuel gratuit - numéro 133 - mars 2010

PERMANENCES

ADSCB centre de ressources à la vie associative :

Permanences de Céline Sauger et de Stéphanie Besson.

- **Briançon** (à la MJC, 2^{ème} étage)

Lundi de 9h à 12h et mercredi de 14h à 18h30

- **Aiguilles** (au Relais services publics)

1^{er} lundi du mois de 14h à 18h (prendre rendez vous
auprès de Laetitia Pras au 04 92 46 85 23)

- **Guillestre** (à la Mairie)

3^{ème} lundi du mois de 14h à 18h

- **L'Argentière** (au Relais services publics)

4^{ème} lundi du mois de 14h à 17h30

Prise de rendez-vous conseillée

Site : <http://adscb.asso05.com>

Courriel : adscb@free.fr / Tél : 04 92 20 32 31

ENVOI DE VOS TEXTES ET ANNONCES

Un courriel : journal.echange@wanadoo.fr

Une adresse postale : «Echange» ADSCB

35 rue Pasteur - 05100 Briançon

DEMANDE D'ABONNEMENT électronique à la
version pdf du journal : adscb.web@free.fr

LA PAGE DES JUNIORS : page 2

Les ateliers philo

ALTERNATIVES : page 3

Cantine de nos villages / Crèches

DOSSIER DU MOIS : pages 4 et 5

La gouvernance associative

EXPRESSION LIBRE : page 6

To do or not to do, that is the question

ASSOCIATION DU MOIS : page 8

L'école de cirque du Guil et de la Durance

Et retrouvez les Annonces et
La vie des associations au fil des pages.



Ce bulletin mensuel et gratuit est publié par l'ADSCB.

Siège social : Maison des Jeunes et de la Culture - Centre Social 35
rue Pasteur 05100 Briançon - Tél. : 04 92 20 32 31.

Imprimé par nos soins - Dépôt légal n° 36140818R - Directeur de
la publication : Daniel GILBERT - Maquette : SWapp

Courriel : journal.echange@wanadoo.fr

Partenariats avec la Communauté de Communes du Pays des Ecrins (9
communes), Abriès, Guillestre, Le Monétier Les Bains, Montgenèvre,
Névache, Puy Saint André, Puy Saint Pierre, Saint Chaffrey,
Saint Clément sur Durance, La Salle Les Alpes,
Val des Prés, Villard Saint Pancrace.

CONFERENCE ARNICA MONTANA

Mercredi 10 mars à 20h30 à la MJC de Briançon (entrée libre) : La tectonique des plaques - vidéoconférence par Jacques Paquet, Professeur honoraire des Universités (géologue).

LA FAIM DE PETROLE

Les associations Bio pour tous et Rions de soleil vous invitent le 26 et 27 mars, salle des fêtes de L'Argentière. Au programme Vendredi : 20h30 Projection de la conférence : La Faim de pétrole d'A. Brault du Pavé ; Débat avec Pierre Bertrand (Trièves après pétrole, ancien président de Terre vivante). Au programme Samedi : 14h00 Forum d'alternatives : électricité, isolation, terres agricoles, banque... 18h00 Projection de la conférence : La Faim de pétrole d'A. Brault du Pavé ; Débat avec Pierre Bertrand (Trièves après pétrole). 20h30 Repas convivial à 5 € 21h30 Soirée festive avec Chorale- Clowns – Batucada de Rions de soleil. Sur place jeux pour petits enfants, film au cinéma pour les plus grands le samedi à 18h. Infos et covoiturage sur www.biopourtous.org

CHORALES SOLIDAIRES

Plusieurs chorales ont répondu à l'invitation de Sylvie Davitti et de Tournesol pour organiser le 2 avril prochain, au Serre d'Aigle de St Chaffrey à 18h, un spectacle de musique et de Chants au profit d'Haïti. Notre cible est la crèche de Notre-Dame de la Nativité où 20 enfants viennent d'être adoptés. La chorale des neiges de l'Argentière, la chorale Altitude, et la compagnie Tournesol offriront, avec l'ensemble théâtral des Baladins, un programme qui sera comme toujours éclectique et convivial.

CONFÉRENCES UTL

Les cellules souches "embryonnaires", outil inespéré de la biologie moderne par Jacques Hatzfeld, Directeur du Labo CNRS Cellules Souches Humaines de Villejuif. Samedi 6 mars à 17h à l'UTL, 23B avenue de la République à Briançon.
La crise des prisons en France par le Docteur Louis Albrand, expert auprès de la cour d'appel de Paris. Vendredi 12 mars à 18h, Cinéma L'Eau Vive à L'Argentière-La Bessée
Conférences ouvertes à tous. Participation aux frais facultative. Renseignements : 04.92.21.42.92 et www.utl-brianconnais.com

STAGE CLOWN

Du 22 au 24 mai 2010, stage clown pour les adultes. Niveau : débutant et confirmé ; Lieu à confirmer ; Horaire : 10h à 12h30 et 13h30 à 17h30 ; Programme : échauffement, mise en condition, travail du nez, travail du jeu, costume, mise en situation, émotion et regard ; Intervenant : Olivier Debos, Artiste professionnel et passionné, metteur en scène, comédien, clown, directeur de la Compagnie Arpette basée sur Nice (04) depuis 1997 (arpette.org). Attention : 10 participants minimum. Tarif : 50 € pour les 3 jours de stage ; Inscription /information au 06 70 17 05 41. Site Internet : www.cirkair.com

LES ATELIERS PHILO

Ce sont des discussions menées en classe, (classe élémentaire (cycle 3)- École de Saint Blaise – Briançon) autour d'une question ou d'une idée philosophique. C'est-à-dire une idée qui n'admet pas une réponse unique ou une réponse d'ordre factuel. C'est un moment d'échanges, de confrontation, de réflexion et de construction de la pensée. Les objectifs de ces discussions entrent dans les domaines de l'apprentissage de la langue orale, de la communication réglée et dans l'éducation civique pour apprendre à vivre ensemble.

Au cours de ces ateliers, nous amenons les enfants à : penser ce qu'ils disent ; parler pour penser ; s'écouter, prendre conscience de l'opinion de l'autre ; prendre conscience de sa propre pensée ; prendre conscience que la parole est porteuse de sens et qu'elle est un outil primordial pour communiquer.

Durant les ateliers, nous intervenons peu afin de laisser le débat s'organiser entre les enfants. Parfois, nous reformulons une question ou nous demandons des précisions. Tous les débats sont enregistrés afin que les enfants en gardent une trace et que la réflexion puisse se poursuivre.

Depuis plusieurs années, nous avons abordé des questions telles que : Sommes-nous tous pareils ou sommes-nous différents ?... Le bonheur, qu'est-ce que c'est ?... Qu'est-ce qu'une grande personne ?... Qu'est-ce que la mort ?... Qu'est-ce que c'est que grandir ?... Qu'est-ce qu'on gagne et qu'est-ce qu'on perd en grandissant ?... Qu'est-ce qui se passe quand les parents divorcent ?

gâté(e) ; La place de l'enfant dans la famille ; L'extérieur, l'intérieur : quelles beautés ? La (les) colères ; A quoi servent les doudous ? Se sentir libre, qu'est-ce que ça veut dire ?

Un certain nombre de ces débats sont diffusés sur la radio associative RAM05 (Embrun) dans le cadre de l'émission Philomicro que l'on peut écouter tous les premiers jeudis de chaque mois à 9h et 18h ; sur le web (ram05@orange.fr) et commenter en laissant un message à philomicro@ram05.fr.

Dominique Chopard
et Jean-Claude Lallaizon.

Témoignages d'enfants

« J'adore les ateliers philo car on peut dire ce qu'on pense, poser plein de questions ; il faut aussi réfléchir ; parfois, c'est un peu difficile mais on y arrive. Moi, je trouve qu'ils sont utiles parce que ça aide à ne plus être timide, ça aide aussi à faire parler, à dire son accord ou son désaccord » (Lola).

« Ça m'intéresse parce qu'on apprend de nouvelles choses et on mémorise ce qu'on fait. Après, on peut le dire aux parents » (Clément).

« Les débats philo, c'est un moment où on est tous amis, où chaque parole est importante. C'est aussi un moment où on se sent libre de parler parce que personne n'a tort. Puis, le fait d'entendre les autres, cela nous donne de nouvelles idées, et après, on dit si on est d'accord ou pas. C'est vraiment très bien » (Leeloo).

« Moi, je pense que c'est bien de faire ça. On peut s'exprimer, réfléchir, donner notre opinion et apprendre des choses quand les autres parlent. Ces débats me permettent d'avoir l'avis des autres sur différents sujets et d'accepter les différentes opinions » (Florian).

« Ces ateliers sont très intéressants parce que l'on peut s'exprimer et écouter les autres. Je trouve que c'est utile » (Lydie).

« J'aime bien les débats parce que ça nous fait réfléchir sur des questions qu'on ne se pose pas souvent. C'est un peu difficile parce qu'il faut bien réfléchir » (Vanina).

Cette année, nos débats ont eu lieu autour des questions suivantes : Être

Retrouvez La Page des Juniors tous les mois.
Contactez-nous pour y publier vos articles.

LA CANTINE DE NOS VILLAGES

La cantine de nos villages se situe au lieu dit les Ribes de Freissinières, à la Maison de la Vallée. Un local joliment aménagé par la commune de Freissinières y accueille les enfants des deux communes – Freissinières et Champcella.

Jusqu'à maintenant, les repas étaient élaborés par un traiteur de L'Argentière, livrés puis réchauffés sur place et distribués aux enfants. En 2008, le SIVU (Syndicat intercommunal à vocation unique) a envisagé la mise en place, pour la rentrée 2009/2010, d'une restauration scolaire avec préparation des repas sur place, à base de produits en partie bio et de produits locaux. Améliorer la qualité des repas sans augmenter le budget intercommunal, sensibiliser les enfants à bien se nourrir, découvrir les saveurs d'une alimentation variée, favoriser l'emploi en créant un poste de cuisinier et en privilégiant des fournisseurs locaux ont été les principales motivations de ce projet et son fil conducteur.

Des réunions de réflexions et de travail constituées par des élus, des parents, la cuisinière de St Martin de Queyrières, une cuisinière indépendante et une employée de notre collectivité se sont

mis en place, chacun apportant des informations et sa contribution personnelle. Ainsi, l'expérience de St Martin de Queyrières, l'inventaire des ressources et des besoins en matériel, l'approvisionnement des denrées, la définition du poste à créer, l'étude de la réglementation, la simulation du bilan financier, les investissements à réaliser ont été les piliers du projet. Le travail collectif a permis d'envisager sérieusement la réalisation de notre propre restauration.

Le SIVU* a pu présenter son projet auprès des communes qu'il représente. Approuvé aussitôt, Champcella et Freissinières, nous ont aidés au financement des aménagements et à combler les besoins en matériel de cuisine. La mise aux normes de notre lieu de restauration réalisée, les services vétérinaires ont autorisé le fonctionnement de notre restaurant scolaire. Celui-ci a vu le jour le lundi 22 février.

Christine Lucas, élue à Champcella, présidente du SIVU ; Anaïs Longchamp, élue à Freissinière, vice présidente du SIVU ; Et tous ceux qui nous ont aidé à faire aboutir ce projet.

* Le regroupement en syndicat n'a pas été créé au hasard. Situées dans une vallée suspendue à 200m au dessus de la vallée de la Durance, à plus de 100m d'altitude avec des hameaux éloignés les uns des autres, il était vital, pour les deux communes, de maintenir leur école pour permettre le développement de leur territoire. Une école maternelle a été ainsi créée sur la commune de Champcella tandis que l'école primaire s'installait dans les locaux de l'ancienne école de Freissinières. Conscient de l'éloignement de certains hameaux des écoles, le SIVU a mis en place de 1990 à Décembre 2000, un transport scolaire pendant la pause de midi. Depuis 2006, le SIVU a repris la gestion de la cantine scolaire que l'association de parents « Les Marmots de Champcella-Freissinières » avait créé deux ans auparavant. Fort de nombreuses autres initiatives, le SIVU a aujourd'hui 20 ans. Il fonctionne toujours pour le bien des deux communes et s'adapte aux besoins réels des habitants.

CRECHENDO, UNE CRÈCHE TRÈS NATURE

Faire un travail que l'on aime tout en étant en accord avec ses propres valeurs, telle est l'ambition de la crèche d'Aiguilles dirigée par Ninon Hadjout. Amoureuse de la nature et de la simplicité, l'équipe a souhaité incorporer une petite part de son mode de vie dans son travail.

Pour cela, elle a intégré des produits bio et locaux dans le fonctionnement de la crèche. Elle propose aux enfants des goûters bio et/ou locaux et utilise des produits d'entretien et d'hygiène recyclables.

L'ambition de la crèche n'est en aucun cas de faire de la publicité envers les enfants sur les «bienfaits» des produits bio. Sa volonté est toute simple : faire manger de bonnes choses aux enfants tout en se rattachant à des valeurs éducatives liées à notre patrimoine vivant. L'utilisation de produits bio et locaux s'accompagne d'une démarche visant à approcher la nature par les sens : toucher le gluant d'une pâte à gâteau, croquer dans un fruit mûr de saison, se délecter de l'odeur du poulailler, découvrir la myriade de couleurs du marché, acheter des légumes de saison et les préparer. Telle est la chance des enfants inscrits à la crèche d'Aiguilles.

Ce choix n'est pas de prime abord évident. C'est une réelle volonté pédagogique de l'équipe et une implication de tous qui ont permis la mise en place de ces actions.

Pourtant, les grossistes travaillant dans le Queyras ne fournissent pas en produits bio. Comment faire ? Plusieurs solutions ont été tentées : faire les courses pour la crèche en même temps que ses courses personnelles ? Une solution peu idéale... Pour l'ensemble des produits non périssables, faire appel à un fournisseur d'Embrun ? La tâche est plus simple. Actuellement, le Parc Naturel Régional du Queyras tente de centraliser les achats en produits de nettoyage écologiques pour les acteurs du territoire. Si cette action se concrétise, l'achat de cette catégorie de produits dans le Queyras sera facilité.

Quand on pense bio, on a souvent mal au portefeuille. La volonté de Crechendo n'est pas de répercuter un coût trop élevé pour les parents. Bien que certains produits bio coûtent très chers, d'autres restent accessibles. De plus, remplacer des cookies industriels par des gâteaux faits mains et les crèmes desserts par des yaourts nature sont aussi des choix qui ont permis à l'équipe de maîtriser les coûts et parallèlement d'être en accord avec la démarche pédagogique du lieu. A l'année, une cotisation d'environ 50 € est demandée aux parents pour couvrir les frais de goûter.

Nicolas Genthon

Retrouvez tous les deux mois, la page Alternatives, proposée par l'association Bio Pour tous.
Contact : lemaildejean@gmail.com; www.biopourtous.org



LA GOUVERNANCE ASSOCIATIVE



ÉLÉMENTS DE DÉFINITIONS

« La gouvernance est une préoccupation venue du « monde de l'entreprise ». Le terme, d'origine française, est revenu dans le langage courant voici une dizaine d'années par l'intermédiaire de l'anglais, en particulier à travers l'expression « Corporate governance ». Son adoption dans le secteur à but non lucratif est plutôt récente » explique Hervé Garrault (Jurisassociations n° 412, p19, Février 2010). Aujourd'hui, il est fréquent de parler de gouvernance dans le milieu associatif, et d'essayer de l'analyser au sein d'une structure pour en améliorer son fonctionnement.

La gouvernance, se définit comme le système de direction et de contrôle d'une organisation. Au delà, « la gouvernance est l'art et la manière de gouverner, de diriger, de piloter. La gouvernance détermine le mode de fonctionnement interne de l'association permettant d'inscrire l'association dans la durée. Elle met en correspondance deux niveaux, le politique (membres de l'association, bureau, CA, adhérents) et l'opérationnel (salariés, bénévoles missionnés) pour servir une stratégie partagée. La stratégie partagée est définie par le politique et mise en œuvre par l'opérationnel. Le politique pourra s'appuyer sur les remontées de l'opérationnel pour faire évoluer sa stratégie » (ESIA-PACA).

Dans la pratique, la gouvernance des associations suit un des deux modèles basiques radicalement opposés (définis par ESIA -PACA), dans un mélange plus ou moins équilibré et efficace.

- Le mode vertical ou représentatif. Le pouvoir y est centralisé et la décision est descendante. Avec ce fonctionnement, le risque de perte d'adhésion au projet par les autres acteurs est élevé ; la légitimité s'obtient par l'autorité, la compétence, la représentation.

- Le mode horizontal, participatif ; Le pouvoir est partagé, réajusté si nécessaire et régulé. Les décisions sont décentralisées et croisées. Mais reste un risque de perte de cohérence et d'efficacité ; la légitimité s'obtient par la trans-

parence, la négociation, la participation. Une gouvernance efficace, à savoir la mise en place d'un système de fonctionnement qui permet d'établir une relation efficace entre le politique et l'opérationnel par le biais de supports et de procédures de fonctionnement et de décision est primordiale. Elle permet de créer et de maintenir la confiance, de faire fonctionner au mieux l'association et ainsi de pérenniser son projet associatif.

Dès lors on comprend son importance et celle de trouver les limites de son modèle de fonctionnement si besoin est. Mais attention, lorsqu'on analyse une gouvernance, on aborde un point sensible et complexe car cela touche directement au pouvoir, aux susceptibilités parfois. Cette démarche doit être déclinée, adaptée, choisie par les acteurs en fonction des besoins et doit partir d'une démarche volontariste. Il est aussi souvent préférable d'en appeler à une personne extérieure à l'association, de préférence expert en la matière, pour faire une analyse de gouvernance.

VERS UNE GOUVERNANCE EFFICACE ?

En dépit de quelques principes fondamentaux :

- L'équilibre démocratique et le partage de valeurs communes
 - Le rôle primordial du CA
 - l'implication des administrateurs et la répartition des rôles
 - la transparence (de l'action conduite, de l'emploi des fonds...) et l'utilisation de l'écrit,
- il n'y a pas de « bon » mode de gouvernance mais plutôt une adaptation réussie de l'association à sa situation, son contexte.

L'équilibre démocratique et le partage de valeurs communes

Il s'agit de trouver un équilibre entre une gouvernance dont les règles viennent « d'en haut » et une gouvernance adaptée à la réalité associative, qui laisse une grande place à l'expression des bénévoles engagés et souvent

à l'origine des actions..

Il s'agit aussi de créer les bonnes conditions pour permettre d'articuler les relations entre bénévoles et salariés : expliquer les rôles de chacun, contrôler les actions, mais aussi écouter et motiver ; valoriser et reconnaître les compétences de chacun. Le dialogue permanent avec les militants et l'écoute des salariés et bénévoles est essentiel. Il s'agit de veiller à ce que l'ensemble des membres de l'association comprennent et accepte les décisions, et les fasse siennes. Il s'agit là d'un enjeu de taille, celui de mobiliser l'ensemble des parties prenantes, pour mener à bien la mission de l'association dans le respect de ses valeurs. Références et valeurs communes doivent être rappelées, respectées, motivées et entretenues. Elles servent de ciment à l'association et à l'ensemble de ses acteurs..

Le rôle primordial du CA

Le Conseil d'Administration est un acteur majeur dans la recherche d'une bonne gouvernance. La connaissance et l'application de ses responsabilités en sont des conditions essentielles.

Le C.A participe (avec la direction si il y a lieu) à la définition et à la validation de la stratégie et en contrôle la mise en œuvre. Il est important que le projet associatif soit discuté, délibéré et arrêté de manière collégiale par le C.A, sous le contrôle de l'A.G. Juridiquement, le C.A doit arrêter les comptes et s'assurer de la fiabilité et de la qualité de l'information qui est donnée sur la situation financière de l'organisation.

Le C.A, élu par l'A.G dans les associations, a la responsabilité de choisir les dirigeants, d'évaluer leurs actions, de fixer leur rémunération. Quand une équipe dirigeante est défaillante, le C.A doit la remplacer et préparer sa succession.

Dernière responsabilité, qui a été réaffirmée par la loi : le contrôle interne et la conformité. Il appartient au C.A de s'assurer que l'équipe dirigeante maîtrise les risques de toute nature, qu'elle les évalue bien.

En matière de gouvernance, le C.A doit également avoir les moyens de bien fonctionner. Pour cela, doivent être pri-

>>> La gouvernance associative

vilégiés l'usage d'un règlement intérieur, d'un ordre du jour, de dossiers envoyés à l'avance, de vrais débats dans les réunions ; on doit veiller à l'évaluation régulière de l'action collective du C.A, et porter une attention particulière aux choix et au renouvellement des administrateurs.

L'implication des administrateurs

Au delà du rôle « technique » et de représentativité des administrateurs, ces derniers remplissent une mission plus essentielle. Ils doivent être choisis en raison de leurs compétences et capacité à produire de la réflexion stratégique et de la décision, et défendre l'intérêt général de l'association notamment en contribuant à produire de la décision. « *Le plus difficile dans la fonction d'administrateur, c'est de réfléchir au niveau stratégique et d'émettre une opinion argumentée pour aider l'association à prendre la meilleure décision possible* » analyse Hervé Garrault (Jurisassociations n° 412, p19, Février 2010). « *On voit l'importance du CA qui ne doit pas être une simple chambre d'enregistrement des décisions du Bureau. Il doit assumer une réelle fonction stratégique et être lui-même producteur de décisions. Pour cette raison, les niveaux de responsabilité du CA et du bureau doivent être différents et correspondre à une répartition claire et à une hiérarchisation précise des missions qui sont dévolues à chacun de ces deux organes dirigeants, dont l'un est l'émanation de l'autre. Par ailleurs pour accroître la qualité du conseil d'administration et pour renforcer l'attractivité de la fonction auprès des candidats administrateurs, toujours plus rares à trouver, il est bon d'imaginer la constitution de ce que nous appelons des CA de mission. Ce sont des conseils pour lesquels sont réunis des administrateurs qui ont tous une mission particulière et individuelle à accomplir. Tous ont un rôle à jouer au delà de leur simple représentativité et de leur capacité à produire de la réflexion stratégique et de la décision* » ajoute l'auteur cité ci-dessus.

L'administrateur se doit donc d'être actif ; indépendant d'esprit, notam-

ment dans la fonction de contrôle, de surveillance ; il doit se comporter de manière loyale, conformément à l'intérêt collectif de l'association.

Transparence et importance de l'écrit

L'absence de « culture de l'écrit » ne va pas dans le sens d'une bonne gouvernance, car elle peut engendrer une certaine forme d'instabilité de la structure, notamment en cas de conflits de personnes ou d'intérêts. En plus des statuts, ces documents écrits doivent préciser la répartition des rôles entre le politique et l'opérationnel, les interactions, les délégations de pouvoir, les bilans financiers, les rapports d'activité... Il peut être intéressant de décrire les procédures de fonctionnement de l'organisation, surtout si sa taille le justifie sans toutefois aller à l'extrême « bureaucratique » qui pourrait ralentir la réactivité de l'association. Ces documents écrits sont des gages de transparence et de bonne santé de l'association. Ils donnent confiance aux différents acteurs.

Sans parler d'une remise en cause de la gouvernance d'une association, il peut être utile en temps qu'administrateur de se poser quelques questions et dresser un état des lieux, qui donneront une idée sur le mode de gouvernance en cours dans sa propre structure.

- **Elaborer l'organigramme des instances dirigeantes, du fonctionnement, du contrôle, des relations salariés/bénévoles/CA.**

- **Lister les tâches pour bien connaître et faire connaître aux adhérents de l'association les rouages du fonctionnement, des responsabilités et des contraintes.**

« LA GOUVERNANCE ASSOCIATIVE : UN CONCEPT ENCORE EN CHANTIER »

Pour conclure, nous citerons l'article avisé de Noël Raimon Avocat associé FIDAL Directeur du Département Associations/Economie Sociale (Mai 2006).

« Appliquée au secteur non marchand et, singulièrement, aux associations, la notion de gouvernance a peut-être de beaux jours devant elle si l'on veut bien considérer qu'elle est encore un vaste chantier à peine défriché. Les organismes de tous horizons qui y travaillent déjà devront cependant faire montre de prudence mais aussi de simplicité et de pédagogie.

Prudence en premier lieu, car plusieurs écueils nous semblent devoir être évités : - il serait tout d'abord réducteur de limiter le champ d'action de la gouvernance associative aux seuls grands organismes, souvent mieux structurés qu'on ne le pense. Un véritable projet doit pouvoir, en ce domaine, s'adresser à un large auditoire, sous peine de demeurer confidentiel ;

- il serait ensuite préjudiciable au secteur associatif dans son ensemble de charger d'affects un concept en voulant à tout prix lui donner du sens : seront à cet égard très révélateurs les discours et les normes édictées sur ou en liaison avec l'intérêt général, la gestion désintéressée, la transformation du champ social ou encore les fameuses « bonnes pratiques », autant de paramètres dont la place au centre de la gouvernance associative ne relève pas du postulat ;

- enfin, les promoteurs de chartes, référentiels, règlements et autres principes seraient avisés en ne cantonnant pas leurs méthodes à tel ou tel aspect de la vie sociale de l'association.

Simplicité et pédagogie en second lieu, qui commandent de remiser au placard les deux sources habituelles de séisme que sont le jargon et l'usine à gaz. Le premier, qui fait déjà florès ici ou là, risque de rebuter les esprits les mieux disposés. Quant au second, s'il aboutit à quelques thèses, il interdit ordinairement toute application sérieuse et durable.

Il faudra sans doute se souvenir que la gouvernance associative n'est rien d'autre que la contractualisation la plus large possible d'un ensemble de règles de gestion appliquées à tous les domaines de la vie associative et placées sous le contrôle de l'assemblée générale.

☉ MATERNITÉS SANS FRONTIÈRES

Lundi 8 mars à 20h Petit repas dès 19h30, Salle culturelle de Villard-Saint-Pancrace Feng Shui avec Marcelle Panenc, Harmoniser les lieux pour plus de bien-être.

Samedi 21 mars, Salle Villard-Saint-Pancrace, Fête du printemps...**Lundi 12 Avril** à 20h, Petit repas dès 19h30, Salle culturelle de Villard-Saint-Pancrace Bio-magnétisme avec Robert Escallier, Technique de soin pour dégager les ondes négatives

Lundi 3 mai à 15h, Salle culturelle de Villard-Saint-Pancrace, Alimentation de la femme enceinte - femme allaitante avec Marie Bruno. **Dimanche 6 juin**, Journée, Balade autour des plantes médicinales et comestibles avec Nadine Sanchez. Amenez votre pique nique.

Contacts : Courriel : maternitesansfrontieres@yahoo.fr
Anne : 04 92 21 35 65, Estelle : 04 92 50 77 02,
Amandine : 04 92 50 26 92

☉ FONDATION DE FRANCE - PERMANENCES

Permanences d'accueil et d'information

d'Olivier Spaggiari, instructeur de projet à la Fondation de France pour le 05, sur RV uniquement au 04 92 20 32 31 ou adscb1@free.fr.

- L'Argentière : 8 mars de 15 h à 17h30, RSP

- Briançon : 9 mars de 16h à 18h30, MJC

- Guillestre : 16 Mars de 16h à 18h30, Mairie

- Aiguilles : 15 Mars de 16h à 18h30, (RSP Aiguilles, sortie du village en direction d'Abries, au rez de chaussée de la résidence communale la chalp)

- Briançon : 4 mai de 16h à 18h30, MJC

☉ ATELIERS D'ÉCRITURE

16 mars : Atelier à la maison de retraite de 14h30 à 16h : à partir de photographies, prenez le temps de regarder, de décrire, de raconter... ; Atelier tout public de 17h à 19h à la bibliothèque municipale de Guillestre : découvrez ensemble le plaisir d'écrire et de jouer avec les mots.

17 mars : Atelier jeunes de 16h30 à 18h au local des 2 Portes (espace d'animation de la communauté de communes) : venez jouer avec les mots, le son et le sens ; venez vous exprimer et porter votre voix et votre parole vers les autres. À partir de 18h30, au local des 2 Portes, apéro-lecture et clôture : venez partager un moment autour de la lecture des textes rédigés lors des ateliers.

Renseignements : bibliothèque municipale de Guillestre au 04 92 45 46 03 ; Culture Guil Durance au 04 92 45 03 71 ou sur <http://culturegd.free.fr>

☉ DINER – SPECTACLE

Soirée cabaret - Musico-chœur avec la compagnie Tournesol, l'atelier « autour de la voix » de l'UTL, Alpeige, l'Amicale des Hospitaliers et les Baladins de Serre-Che, le **2 mars à 19h30, salle du Serre d'Aigle, Chantemerle**. Une soirée co-organisée avec l'U.T.L. du Grand Briançonnais
Participation diner-spectacle : 0 à 8 ans : gratuit ; 9 à 12 ans : 8 € ; Adultes : 15 € ; Réservation recommandée ; Entrée le soir même, dans la limite des places disponibles.

Contacts : Mme Davitti au 06 03 64 66 51 ; Répondeur 04 92 20 24 41 ; UTL Réservations 06 10 16 28 33.

EXPRESSION LIBRE

TO DO OR NOT TO DO, THAT IS THE QUESTION ⁽¹⁾

Assurément, si, au 4ème siècle avant Jésus-Christ, Aristote le Stagirite n'avait pas, entre autres, inventé la logique, avec ses syllogismes et ses sophismes, nous n'en serions pas aujourd'hui à nous poser des tas de questions à longueur de journée et à tenter d'y répondre.

Car la vie, ce long fleuve tranquille, est faite d'interrogations. Shakespeariennes, à l'image de ce pauvre Hamlet, partagé entre la vengeance de son père tué par son frère Claudius et l'exécution de ce dernier, et forcé de tanguer entre la sagesse et la folie.

A ce sujet, Nietzsche n'a-t-il pas dit « Il y a toujours un peu de folie dans l'amour, mais il y a toujours un peu de raison dans la folie » ? Cornéliennes, comme celles de Rodrigue, partagé entre son amour pour sa Chimène et le désir de venger l'honneur de don Diègue, son père.

Ou tout simplement quotidiennes. Comme l'embarras, l'indécision, la perplexité de l'homme confronté au choix d'une cravate ! Ou, pire, comme l'expectative et le partage douloureux de la femme qui, face à sa penderie pleine, déclare, tout de go !, qu'elle n'a rien à se mettre pour sortir ce soir !

Faire ou ne pas faire, telle est la question ? Qui d'entre nous, dans sa vie, n'a jamais été confronté à un tel dilemme ? A chaque instant, il nous faut décider, faire tourner sans cesse notre ordinateur personnel : noir ou blanc, pair ou impair, pile ou face, haut ou bas, à gauche ou à droite, bon ou mal, peu ou beaucoup, coupable ou innocent, plus ou moins,

sucré ou salé, ouvert ou fermé, positif ou négatif, tôt ou tard, matin ou soir, aujourd'hui ou demain, maintenant ou plus tard, vite ou lentement, en avant ou en arrière, lui ou elle ?

L'homme politique doit faire en permanence des choix : des choix d'idées, des choix d'hommes pour les défendre, des choix de moyens pour les soutenir.

Faire des choix donc, et faire en sorte qu'ils soient éclairés. Encore qu'il soit parfois bien difficile de trouver le bon éclairage. « Remontez le courant » disent les Malgaches « et vous êtes la

proie du caïman ! Descendez-le, et vous êtes la proie du crocodile ! »

Quel saurien le moins dangereux des deux faut-il se risquer d'affronter ? Ou plutôt faut-il rester prudemment sur la berge ?

Aristote, encore lui, disait « Entre deux maux, il faut choisir le moindre » Mais non, lui a répondu Zarathoustra : « Dans le doute, abstiens-toi » Car, explique le philosophe Pierre Abélard, « Le doute amène l'examen, et l'examen la vérité ». Et, comme la vérité est au fond du puits, c'est bien connu, c'est là qu'il faut aller la chercher. En toute logique bien évidemment !

Finalement, l'essentiel est de trancher, dans le bon sens naturellement, et d'avancer. Un Corrèzien bien connu ne vient-il pas d'écrire en couverture de son livre « **Chaque pas doit être un but** »

J-P. Lasserre

(1) Faire ou ne pas faire, telle est la question

☉ SE FORMER PENDANT L'HIVER

Pour 2010, c'est l'ADECOHD qui a pour mission de proposer les formations AGEFOS PME avec le soutien de l'Etat et du FSE.

Ces formations existent sous deux formes bien distinctes : un premier dispositif ouvert toute l'année à tous les salariés dont l'entreprise cotise à l'AGEFOS PME, concerne l'enseignement de l'italien, de l'anglais, et de la comptabilité.

Un second dispositif ouvert pendant les saisons d'hiver et d'été à tous les saisonniers dont

l'employeur cotise à l'AGEFOS PME concerne l'enseignement de l'italien, de l'anglais (35 heures) et de la bureautique (14 heures).

Le mot-clé de ces deux dispositifs est adaptabilité. En effet, les dates et les horaires sont à définir d'un commun accord entre les différents acteurs impliqués (salariés-entreprises-formateurs).

Pour tous renseignements, nous contacter au 04 92 25 54 90.



VIE D'UNE ASSOCIATION : VARIATIONS ET PERMANENCE

Trois associations : « Paroles en Dauphiné » « L'école du Conte », « Le Cercle des conteurs du Briançonnais », une seule présidence et pour cause, ces trois associations se générant l'une l'autre ! Leur fondatrice et présidente, Renée Agati Colombar, n'a pas changé d'objectif, à savoir : transmettre le Conte dans le respect de son statut d'oralité. Non, elle a seulement adapté ses modes de faire aux situations rencontrées ! Dans les années 1985-90, époque du « Renouveau du Conte », tous les éléments se trouvaient rassemblés pour qu'une association telle que « Paroles en Dauphiné » voit le jour dans une des banlieues grenobloises où Mairie et MJC, misant sur le Conte - ce " fleuron de l'oralité " - favorisaient une dynamique de rencontres de conteurs venus des quatre coins de France, du Canada et d'ailleurs. Fille de conteurs, formée pour les arts de scène et spécialisée dans le domaine de l'Imaginaire, Renée Agati Colombar s'est trouvée aux premières loges pour actualiser ses connaissances autant pratiques que théoriques, les affirmer et créer sa propre association. Dès l'abord Paroles en Dauphiné a eu trois axes de fonctionnement : Cercle des conteurs et ateliers d'une part et d'autre part Enseignement enfin Spec-

tacles. S'y est adjoint par la suite un quatrième axe : les stages. Au fil du temps cinq niveaux d'enseignement ont pu se mettre en place : Symbolique et Dynamique du conte, d'abord, puis Interprétation, Mise en scène, Ecriture, les 3 derniers venant enrichir et développer les données de base des deux premiers. Le nombre des élèves conteurs devenant important, Pierre Clément a pris en charge certains d'entre eux pour travailler la thématique et l'écriture. Déjà l'association passait par une mutation importante : l'exploration des différentes facettes du conte demandant des gens déjà formés désireux d'aller plus loin dans leur approche. Nouvelle mutation plus radicale cette fois car liée au changement des lieux de vie des dirigeants. Paroles en Dauphiné est restée aux mains de trois conteurs formés à l'IUAD et ses fondateurs se sont tournés vers la MJC du Briançonnais, toute disposée à les accueillir dans leur projet de donner au conte sa juste et belle dimension qui en fait un art à part entière. Ateliers et stages y ont reçu les personnes intéressées pour passer de la théorie à la pratique. Un local a été offert à Villard St Pancrace et le Cercle

des conteurs du Briançonnais est né. Il était fondamental que le contenu de cette dynamique d'exploration et d'exploitation du Conte soit enrichie, diversifiée, affinée, d'où l'idée de fonder L'Ecole du Conte qui recréerait en quelque sorte l'unité grenobloise. Nouvelle mutation : les membres de l'association ont dû se rendre en des lieux différents pour poursuivre (ou débiter) leur formation, faire fonctionner leur Cercle et Ateliers. La présidence n'a pas changé mais les fonctions des membres de l'association ont évolué au fil de leur expérience.... Le temps viendra où les responsabilités s'imposant d'elles mêmes, les fluctuations en résultant rendront nécessaire une autre distribution des rôles et fonctions. Par delà les changements inhérents aux adaptations imposées par les situations géographiques ou/et socioculturelles, la pérennité de l'association demeure car la base en est la valeur, non seulement de ce qui est transmis mais de ce qui est vécu ensemble dans la confiance, la solidarité....et l'humour. Deux des quatre stages qui fonctionnent depuis une dizaine d'année réunissent certains de leurs membres de part et d'autre du Lautaret dans un climat de joyeuses et studieuses retrouvailles.

MOIS DES FEMMES EN PACA

A l'occasion du 8 mars, Journée Internationale des Femmes, et pour la sixième année, le Mois des Femmes en Provence-Alpes-Côte d'Azur témoigne de l'engagement de la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur à faire progresser l'égalité entre femmes et hommes. Organisé en partenariat avec le GRAIF [Groupement Régional pour l'Action et l'Information des Femmes], il propose une série de rencontres dans les six départements de la région. De Nice à Briançon, de Pierrevert à Apt, du Pradet à Marseille, ces manifestations permettront de rencontrer des femmes actrices de leur territoire, d'entendre leurs témoi-

gnages, de prendre en compte leurs revendications et de construire, ensemble, de nouveaux projets. Ce Mois des Femmes en Provence-Alpes-Côte d'Azur est donc l'occasion de mettre en lumière les initiatives des femmes, leur vigilance et leur résistance. Cette année, ce rendez-vous prendra une couleur particulière puisque la Journée internationale des Femmes instaurée le 8 mars 1910 aura 100 ans ! **Femmes et saisonnalité sur les territoires de montagne -Vendredi 5 Mars à 17h - Briançon (05) - Salle du Vieux Colombier - Cité Vauban.**

🕒 SPECTACLE "JEU DE DAMES"

par la Compagnie "Le pas de l'oiseau"
Dimanche 7 mars à 17h30 à la Salle Polyvalente du Rosier : Lectures (piochées dans les ouvrages de Marie Cardinale, Benoîte Groult, ou encore Julia Billet...) et chansons (de Brigitte Bardot à Renaud en passant par Boris Vian, Claude François, Anne Sylvestre, Gainsbourg...) sur l'évolution de la condition féminine dans notre société :
 Du devoir domestique au droit de vote, en passant par la journée internationale du 8 mars, c'est toute l'histoire du combat pour la liberté, l'égalité et la reconnaissance qui y est racontée.
 Tout public à partir de 14 ans.
 Entrée 5€ ; TR 3€
 Organisé par l'association Autour du livre

L'ÉCOLE DE CIRQUE DU GUIL ET DE LA DURANCE

HISTORIQUE

L'association a été créée suite à un stage sous chapiteau en 2003. La compagnie « Les gars lurins », dont Rémi PASCAL était artiste professionnel, en partenariat avec la communauté de commune du Guillestrois, ont mis en place 2 semaines de stage basé sur la découverte et l'initiation des Arts du cirque pour les enfants du territoire. Suite au succès engendré par l'événement, des parents d'enfants présents aux stages se sont réunis pour créer une association. : Ecole de cirque du Guil et de la Durance appelée Cirk'Air. Association loi 1901 à but non lucratif, elle est reconnue sur le territoire par plusieurs institutions (Conseil Général, Communauté de communes du guillestrois, Communes, Education nationale).

LA VIE D'UNE ÉCOLE DE CIRQUE

L'association est composée en plus du Bureau, d'une centaine d'adhérents et d'une équipe de salariés dont deux animateurs dont un à temps plein (qui travaille depuis 10 ans dans l'enseignement des Arts du Cirque et est diplômé du BPJEPS (brevet d'état délivré par Jeunesse et sport) et du BIAC (Brevet Fédéral délivré par la Fédération Française des écoles de cirque)), l'autre à temps partiel et, ponctuellement, d'artistes professionnels. Son but est la découverte, l'initiation et le perfectionnement d'une activité apportant des ressources mécaniques, informationnelles, énergétiques, affectives et relationnelles chez l'en-

fant, l'adolescent et l'adulte. Son projet pédagogique est typique au cadre social, géographique et économique : l'autonomie – la confiance – le lien entre génération et la non-compétitivité envers autrui. Aujourd'hui, l'école de cirque propose des stages, des ateliers périscolaires, des interventions scolaires, des spectacles réalisés par les enfants et adolescents et des spectacles professionnels. Des ateliers sont proposés à St Chaffrey et Baratier (enfants et adultes), à Guillestre (enfants de 3 à 13 ans).

EN PROJET :

L'ouverture d'un espace fixe dédié aux Arts du Cirque reste la priorité de l'association afin d'offrir structure et matériel spécifiques aux enfants, et adultes pour tous les passionnés de cet art ancestral et sportif.



REPÈRES ASSO

Création : 2005

Siège social : Chemin de la Longeagne
05600 Guillestre

Objet : Initiation Découverte et Promotion des Arts du Cirque

Membres du bureau :

Présidente : Anne-Sophie Bouchot

Secrétaire : Anne Delcroix

Contacts :

Rémi Pascal, formateur, artiste et salarié de l'école de cirque.

Tel : 06 70 17 05 41 ou 04 92 21 41 32

ou courriel : lesgarslurins@yahoo.fr

Plus d'infos : www.cirkair.com